

Identification du Demandeur

Activité : PROMOTEUR ☐ BAILLEUR ☐ CMI ☐ SYNDIC ☐ AUTRE ☐

Nom société* :

N° Siret* :

Adresse 1* :

Adresse 2* :

Code postal* : Ville* :

Responsable opération 1

Nom* : Prénom* :

E-mail* :

Tél :

Fonction :

Responsable Opération 2 (facultatif)

Nom : Prénom :

E-mail :

Tél :

Fonction :

Contact facturation

Société (si différente du demandeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom/Prénom de l'interlocuteur

Tél. : E-mail :

Commentaires (Chorus Pro...) :

Facturation sur bon de commande ou OS : ☐ Oui ☐ Non

Identification du représentant (facultatif)

A compléter si vous souhaitez qu'un tiers vous accompagne dans le suivi du processus de certification

Activité : BET ☐ ARCHITECTE ☐ AMO ☐ AUTRE ☐

Nom société :

N° Siret :

Adresse 1 :

Adresse 2 :

Code postal : Ville :

Co-responsable Opération

Nom : Prénom :

E-mail :

Tél :

Fonction :

☐ En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées par Promotelec Services.

**Champs obligatoires à remplir pour une bonne prise en compte de votre demande*

Nom de l'opération* : _____

Adresse complète de l'opération* : _____

Destination* : Social ☐ Privé ☐ Mixte ☐ Dispositif(s) ou motivation(s) *:

Travaux en cours* : OUI ☐ NON ☐

Prestations complémentaires au processus de certification : ☐ Analyse de compatibilité ☐ Réunion de travail ☐ Visite logement témoin

Contrôles et vérifications :

- ☐ Diagnostic de performance énergétique (DPE)
☐ Perméabilité à l'air du bâtiment
☐ Perméabilité à l'air des réseaux de ventilation
☐ Contrôle de la ventilation – Protocole RE2020

- ☐ Je souhaite des tests intermédiaires
☐ Site occupé

Bâtiments collectifs : Nbre de groupe d'extraction VMC sur le projet : _____

Ventilation après travaux :
☐ Ventilation hybride
☐ VMC Gaz

Nom du bâtiment* Le nom des bâtiments sera repris dans le contrat de demande et dans le certificat final.	Typologie*	Nombre de logements du bâtiment ou du lotissement*	Date prévisionnelle de fin de travaux / livraison*	Objectif visé (ex : classe DPE, SNBC)	Option(s) ou profil(s) souhaité(s) Si vous souhaitez plusieurs options, vous devez les saisir.	ID-RNB (Identifiant Référentiel National des Bâtiments)

**Champs obligatoires à remplir pour une bonne prise en compte de votre demande*

Modalités de justification de la sécurité des installations électriques (Cocher la (ou les) modalité(s) retenue(s) pour justifier de la sécurité des installations électriques)

Parties privatives (logements)	Parties communes
☐ Cas 1 : Travaux électriques + AC Consuel OU Rapport de diagnostic de la sécurité électrique sans anomalie – Tous les logements. ☐ Cas 2.1 : Pas de travaux électriques + AC Consuel OU Rapport de diagnostic de la sécurité électrique sans anomalie < 6 ans - Tous les logements. ☐ Cas 2.2 : Pas de travaux électriques + Rapport de diagnostic électrique obligatoire (article L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation) sans anomalie en cours de validité. ☐ Cas 2.3 : Pas de travaux électriques + Demande de contrôle avant la visite – Echantillonnage. ☐ Cas 2.4 : Pas de travaux électriques + Demande de contrôle lors de la visite – Echantillonnage. ☐ Cas 3 : Copropriété + Sensibilisation.	☐ Cas 4 : Non concerné, opération sans parties communes. ☐ Cas 5.1 : Travaux électriques + Attestation Consuel Services Généraux ou rapport de diagnostic sans anomalie (entreprise QUALIFELEC ou bureau de contrôle agréé). ☐ Cas 5.2 : Pas de travaux électriques + Document de moins de 6 ans : Attestation Consuel ou rapport de diagnostic sans anomalie (entreprise QUALIFELEC ou bureau de contrôle agréé).

Traitement des données personnelles

Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service commercial de la société Promotelec Services - Immeuble le Fox - 1 place Victor Hugo - 92400 Courbevoie, immatriculée au RC de Nanterre sous le numéro 518998406. La base légale du traitement est assise sur le recueil du consentement univoque du prospect, lequel adresse le formulaire par courriel en vue d'obtenir une offre de service.

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, il ne pourra être apporté une réponse à la demande formulée par le prospect.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : commercial de la société en charge de la création du compte APS, service d'administration des ventes en charge de la réalisation du devis et du suivi de la demande jusqu'à contractualisation et facturation, service informatique en cas d'incident, ainsi que les prestataires informatiques relayant le traitement, service de traitement des offres. Elles consistent pour les données d'identification en noms, prénoms, adresse courriel, téléphone et fonction de l'interlocuteur ou prospect, de sa société d'appartenance, elle-même identifiée par son SIRET, son adresse, un téléphone. De manière facultative, le prospect peut renseigner l'identité de la personne présente au moment de la visite sur site en cas de contractualisation ultérieure. Sont également demandés une identification de l'opération objet de la demande d'offre, soit une désignation de l'opération, l'adresse de l'opération, le nombre de bâtiments, logements ou maisons individuelles, le numéro de permis de construire, sa date de dépôt et la référence cadastrale. Le choix du produit et les options éventuellement souhaitées sont également collectés.

Les données permettant l'exercice des droits afférents au RGPD seront transmises au DPO, elles concernent l'identification du requérant, en ce compris la fourniture d'une pièce d'identité valide. Ces données sont conservées le temps de traitement de la demande, soit un mois, puis archivées conformément aux préconisations de la CNIL.

Les données personnelles collectées permettant la valorisation de l'offre sont conservées en base active pendant la durée de validité de l'offre majorée d'un mois (soit généralement un total de sept mois). Passé ce délai elles sont archivées pendant une durée de cinq ans pour ce qui concerne celles intégrées dans les devis. Les données afférentes au compte client sont conservées pendant une durée de trois ans, correspondant à la durée de traitement d'une opération standard. Les données collectées pour la relance ou le suivi commercial sont conservées dans l'application dédiée APS pendant une durée de trois ans consécutive au dernier contact écrit. Un traitement automatisé quotidien génère un tableau de suivi des actions réalisées hébergé sur les systèmes Microsoft cloud. Ces données sont susceptibles d'être transférées aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

En cas d'acceptation de l'offre, un recueil du consentement quant à l'utilisation des données nécessaire à la délivrance du Service est recueilli dans le contrat. Les données collectées, leur conservation, les destinataires ainsi que les modalités d'accès sont décrites dans les CGV associées.

Le prospect a la faculté d'opter pour la réception de communications institutionnelles en lien avec la société Promotelec Services et sa société mère l'association Promotelec. Ces communications pourront également être de nature commerciale, en rapport avec les offres de services proposées par l'entreprise. Les données sont conservées tant que le prospect ne s'est pas désabonné par envoi d'un courriel à contactlabel@promotelec-services.com ou en cliquant sur le lien de désabonnement présent dans le courriel adressé.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données en écrivant à DPO@promotelec-services.com ou par courrier à Promotelec Services, Délégué à la protection des données, le Fox, 1 place Victor Hugo, 92400 Courbevoie.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Vous pouvez consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.